

Compte-rendu des différentes réunions avec le Service Education

Service Education

Nous savons qu'il y aura une réorganisation sur le fonctionnement du service Education dès la rentrée de septembre 2016 mais nous n'avons aucune réponse concrète sur :

- La mise en place des **groupes scolaires** sur l'ensemble des écoles, sous quelles conditions ?
- L'intégration des **mercredi après-midi** pour tous les Agents Techniques des écoles Primaires, quelles organisations ?
- **Intégration des CLAE** le mercredi après-midi, quelle organisation ?
- **Ouverture de 30 classes** à la rentrée prochaine, comment palier à ses ouvertures de classes ?
- Ouverture du groupe scolaire à la **Cartoucherie**, dans des préfabriqués, le temps de la construction, qui sera livré pour la rentrée 2018/2019.

Expérimentation des écoles pilotes, Ponts-Jumeaux, Niboul, Alphand & Guilhermy

Aujourd'hui, l'ensemble des agents qui ont acceptés et validés l'expérimentation dite des « Ponts Jumeaux » souhaite que ce fonctionnement reste inchangé dans chacune de ces 4 écoles. Dans un premier temps, la Direction de L'Education et la DRH, ont assuré à l'ensemble des organisations syndicales que ce dispositif ne serait pas remis en cause, bien que ce projet ne soit pas étendu, conformément au dossier présenté en Comité Technique.

Pourtant, nous apprenons quelques jours après, avec stupéfaction, que ces horaires ne seraient surement pas maintenus à la rentrée de septembre 2017 ! Raison invoquée : pas de titulaires pendant les temps CLAE soir et mercredi après-midi. **Point sur lequel les agents ne sont pas d'accord, et par conséquent, FO non plus !!**

Nous avons pu constater que ce dispositif est très favorable aux agents ATSEM et Adjointes d'Animation et que le taux d'absentéisme était infime sur les établissements concernés. Cette non-reconduction engendrerait aussi la fin des contrats des Adjointes d'animations (de 28h/semaine).

Gestion RH Organisation du travail

Les agents déplorent le manque de liens avec leur hiérarchie.

Depuis le mois de janvier, 8 chefs d'équipes supplémentaires ont intégrés le service Education, soit 20 au total. 8 chefs d'équipes supplémentaires vont être recrutés courant de l'année 2016.

Le nouveau mode de gestion de la mobilité interne s'est avéré contre-productif ; par conséquent, **une nouvelle organisation nous sera proposée.**

Prochainement, pour faciliter la communication avec la Gestion du Personnel (arrêt maladie, congés, etc.), une boîte mail Education va être créée. D'ici quelques semaines, elle devrait être diffusée aux agents.

Prévention des risques

Après de nombreuses alertes portées par FO sur les conditions de travail, le service Education intègre 2 Agents De Prévention (ADP) qui seront nommés à temps plein rapidement.

Rappel

Médecine Professionnelle : LA SAMSI

Création d'une cellule qui assure le lien entre les agents de la Direction de l'Education et la SAMSI. Tout agent qui souhaite prendre en rendez-vous avec la médecine professionnelle doit contacter cette cellule :

- Agents Site Compans et le Territoire Nord : 05.31.22.92.31.
- Agents Territoire Est & Ouest : 05.31.22.94.92.

Direction CLAE

Nous avons rencontré les Directeurs CLAE lors de notre réunion d'informations syndicale le jeudi 17 mars 2016. A l'issue des discussions, nous avons établi un cahier revendicatif :

- Le détail des conditions dans lesquelles se fera le passage en CLAE le mercredi après-midi,
- Une harmonisation des règles de fonctionnement pour l'ensemble des CLAE,
- Le temps de travail équitable pour tous les directeurs de CLAE (100%, 90 %, 80 %),
- Le problème du non-remplacement des agents en longue maladie et accident de travail.

Nous sommes en attentes de ces réponses. Une réunion sera prochainement organisée ; elle nous permettra de faire remonter les revendications établies par le personnel concerné.

Direction Enfance et Loisirs

Vu les résultats satisfaisant de la phase 1, la Direction Enfance et Loisirs et la Direction de l'Education ont finalement décidé de reconduire l'expérimentation des centres de loisirs sur les 5 même sites soit : Léo Lagrange, Jean Macé, Victor Hugo, Papus et Jean Zay sur une durée de 12 mois.

Rappel du principe :

- 1 Directeur (7h30-14h30) ou (11h30-18h30)
- 1 Directeur adjoint (7h30-14h30) ou (11h30-18h30)
- 8 Adjoints d'Animation (9h00-17h00)
- 4 à 6 ATSEM (7h30-14h30) ou (11h30-18h30)
- 4 Adjoints Techniques (7h30-14h30) ou (11h30-18h30)

Les agents qui souhaitent occuper un poste d'animation doivent se manifester à la coordination et pour la durée d'un cycle complet. (Engagement sur la durée de l'expérimentation, soit 12 mois)



Rapprochez-vous directement de la référente FO de votre école ou directement en contactant les permanents FO en charge du service :

Dominique & Farida
05.31.22.96.06 & 05.31.22.95.85
fo.ecolestoulouse@gmail.com

Syndicat Force Ouvrière

4 avenue du château d'eau 31300 Toulouse

www.fo-municipauxtoulouse.com – fo.municipaux@wanadoo.fr – Tel : 05 61 22 24 41